

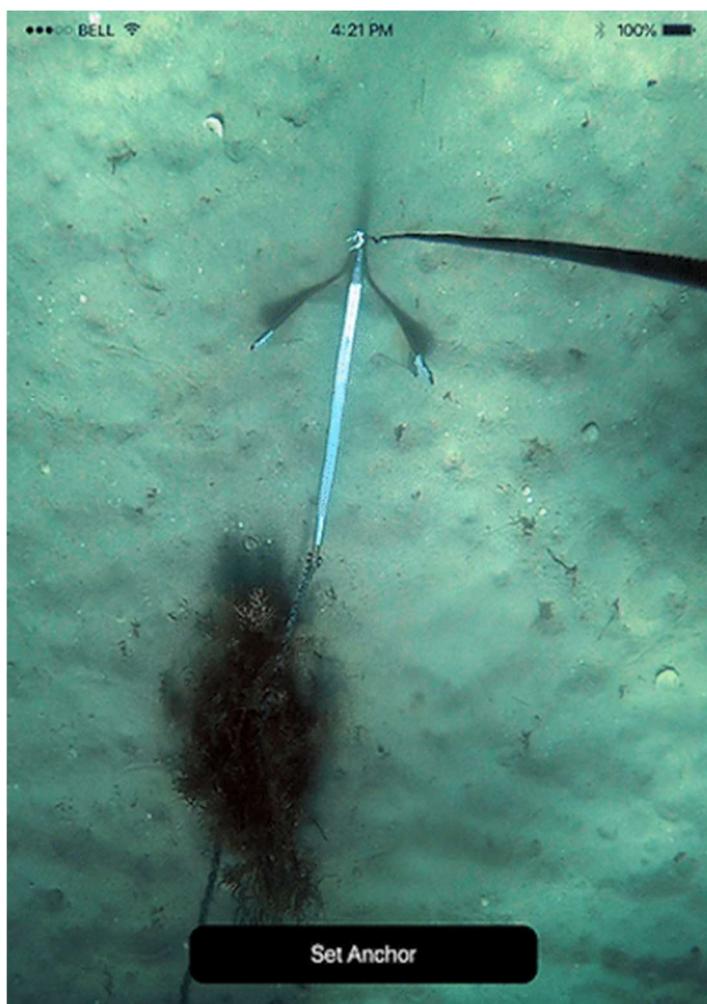
Vision Anchor : Voyez ou localisez précisément votre ancre sous l'eau

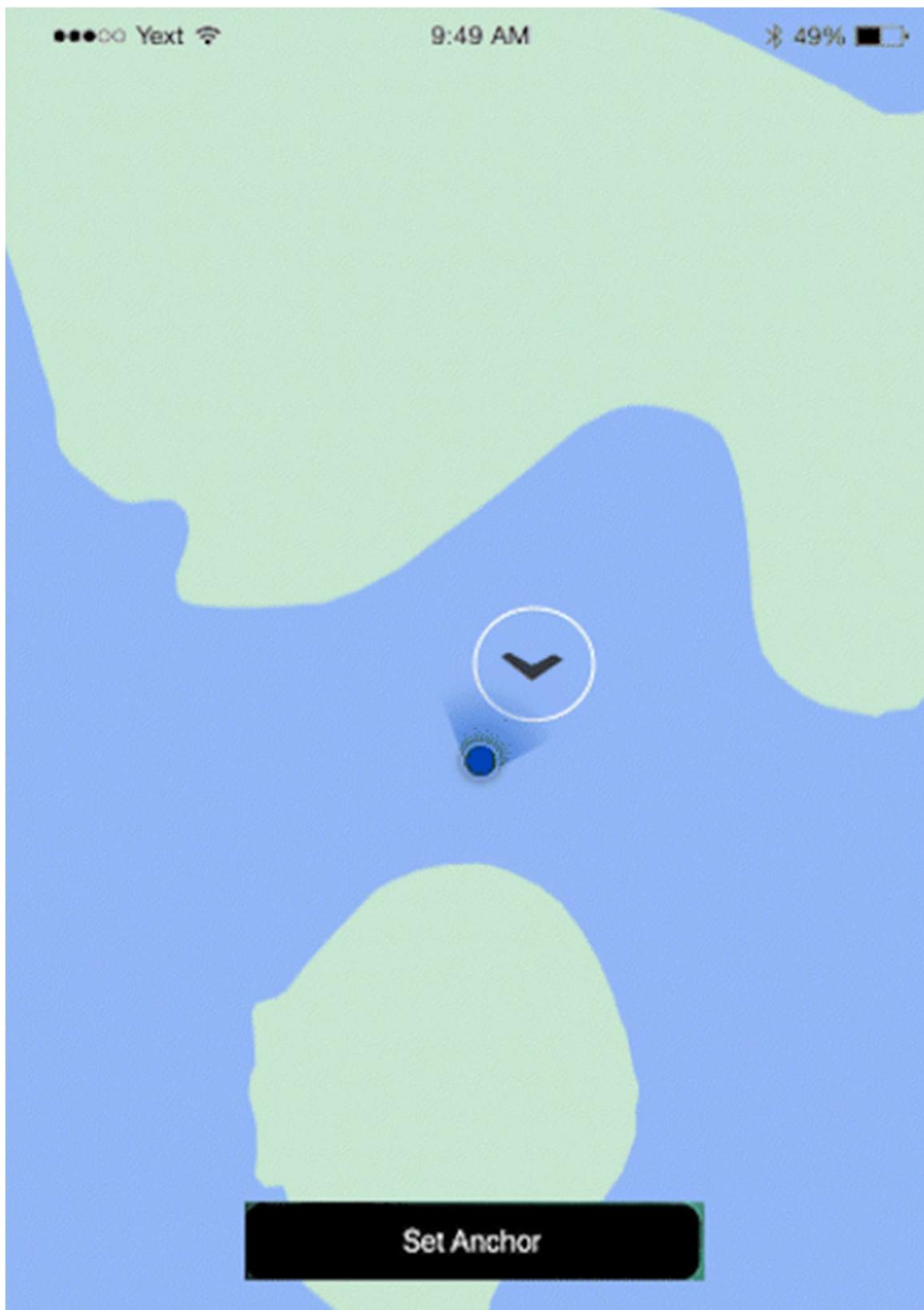
2 Novembre 2022

Rédigé par François Meyer Actunautique.com

La tenue de l'ancre au mouillage la nuit cause parfois des sueurs froides au navigateur.

Tiendra, tiendra pas ? La startup slovène SeaVision présente Vision Anchor, un système de localisation et de caméras sous-marines intelligentes, capables de repérer et suivre les mouvements d'une ancre au fond.





L'image de l'ancre au fond et sa position sur l'App dédiée

SeaVision propose trois niveaux de surveillance de l'ancre au fond :

Vision Anchor Position

L'idée est simple. Equiper l'ancre d'un récepteur GPS précis étanche et immergé avec l'ancre et lui donner la capacité, via 4G, de transmettre des informations sur un smartphone. Compatible avec tous les réseaux GNSS mondiaux, l'appareil est capable de repérer l'ancre avec une marge d'erreur de l'ordre du mètre.

Cette fonctionnalité est intéressante car elle montre la position de l'ancre et non pas celle du bateau, position que nombre d'applications utilisatrices de geo-fencing (délimitation d'une aire de déplacement suivie par GPS) sont capables de délivrer. Ici on voit la position de l'ancre.

VisionAnchor Position, 689,99 € TTC

Vision Anchor

Au fonctionnalités du précédent, ajoutés une bouée reliée à l'ancre et qui comprend une caméra étanche et infrarouge intégrant une intelligence artificielle capable de pointer automatiquement sur votre ancre jusqu'à 20 mètres de fond. La bouée en question se recharge à bord sans fil et offre une autonomie de 48 h.

Vision Anchor 2279,90 € TTC

Vision Anchor Pro

Destiné aux plus grosses unités telles les yachts et superyachts, des navires dont les sinistres présentent des coûts unitaires très élevés, cette version se différencie par une profondeur d'utilisation plus importante (70 m), une caméra double offrant une vision sous-marine panoramique à 180°, une connexion NMEA aux instruments de bord et des capteurs de hauteur d'eau, de marée et de température. Autonomie 7 jours

UPPM revue de presse